

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-1013/SG/FP portant titularisation d'instituteurs du cadre territorial de l'enseignement public du premier degré .

n° 73-1013/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
23 juin 1973

Numéro JO  
n° 13 du 10/07/1973

Date du numéro  
10 juillet 1973

### TEXTE INTÉGRAL

Les instituteurs stagiaires ci-après désignés, déclarés admis aux épreuves de certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (régime territorial – session 1972), sont titularisés dans leurs fonctions et nommés pour compter du 1<sup>e</sup> janvier 1973, instituteurs de 2<sup>e</sup> classe – 1<sup>er</sup> échelon (indice 490) du corps territorial de l'Enseignement du premier degré : — MM. Omar Ared Boubh, ancienneté conservée un an. — Aboubaker Daoud Ibrahim, ancienneté conservée trois mois.